

Grenoble

Le Palais du parlement retrouve de sa splendeur

Si les travaux sont encore loin d'être terminés, le Palais du parlement à Grenoble a changé de visage. La façade a été entièrement restaurée, permettant de redécouvrir ce joyau historique de la ville.

Il y a quelques jours, la grue était enlevée de la cour du Palais du parlement, situé place Saint-André. Auparavant, ce furent les échafaudages situés sur les quais. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les travaux sont loin d'être terminés. Démarrés en 2021, ils ne devraient pas s'achever avant 2025 tant cette restauration, dont le coût est estimé à 21 millions d'euros, est colossale. Car l'ancien tribunal va être totalement réhabilité et transformé pour valoriser, notamment, les salles d'audiences absolument magnifiques avec leurs plafonds et leurs tapisseries. De véritables œuvres d'art.

Les 35 logements devraient être livrés en 2024

C'est d'abord la partie privée, représentant 44 % de l'édifice, là où se situaient les bureaux du palais de justice, qui bénéficie des premiers travaux. Celle qui sera transformée en 35 logements, un local professionnel et des bureaux. Ils devraient être livrés en 2024.

Une opportunité qu'a saisie le Département de l'Isère, propriétaire du site, pour sauver ce monument historique car le promoteur prend 11,52 mil-



La façade du Palais du parlement du Dauphiné a été entièrement restaurée. Photo le DL/Stéphane Pillaud

lions d'euros à sa charge et s'occupe de rénover façades et toiture, sous la direction de François Botton, architecte en chef des Monuments historiques.

Le Département garde donc la majeure partie du bâtiment, soit 56 %, pour y installer le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Actuellement situé rue Hébert, il va bénéficier d'un espace beaucoup plus adapté à la richesse

de ses collections. Il sera installé sur deux étages, soit au total 1 400 m² contre 400 m² actuellement. Un accueil sera mutualisé avec les salles patrimoniales que seront conservées pour des visites.

Par ailleurs, sur 500 m² seront répartis les agents qui travaillent pour l'Agence d'attractivité de l'Isère qui a pour objectif de promouvoir le territoire.

● Clément Berthet

C'est quoi ce lieu classé aux monuments historiques ?



L'ancienne salle de tribunal. Archives photo Le DL/Clément Berthet

Ce remarquable bâtiment situé place Saint-André, au cœur du centre-ville, a été pendant plus de 500 ans le siège de la justice à Grenoble. Il a été édifié entre les XV^e et XVI^e siècles. À partir du XVI^e siècle, il se partage en trois secteurs : la chambre des comptes, le parlement de Dauphiné, la conciergerie-prison. Au XIX^e siècle, d'importants

travaux sont menés face à l'état de vétusté de certaines parties. En août 1897, le nouvel ensemble est inauguré par le président de la République. En septembre 2002, trop petit, l'édifice est déserté par les fonctions judiciaires. Inscrit dans sa totalité à l'inventaire des Monuments historiques en 1992, il est désormais la propriété du Département de l'Isère.



Les travaux sont plus visibles depuis la place Saint-André. Photo Le DL/Clément Berthet